



**Autorisation de captation,
de reproduction
et de représentation
de photographies
et de vidéos**

Autorisation concernant une
personne majeure

Association loi 1901 déclarée
à la préfecture des Yvelines
à Versailles sous le n°
W784000991
Dernière mise à jour juridique
publiée au J.O. le 16 juillet 2005
Siret 35004628000078
Code NAF : 804D

Contact :
Service communication
01 30 83 03 60
communication@fondacio.fr

Je soussigné(e) (Prénom et NOM)

.....

Demeurant à (adresse complète)

.....

.....

.....

- J'autorise
 Je n'autorise pas

FONDACIO FRANCE à me photographier et me filmer dans le cadre du
camp Aventuriers de la Vie qui a lieu du 24 au 29 Octobre 2021 à la Rose des Vents,
Piriac sur mer ou du 31 octobre au 05 novembre 2021 à la Ferme de la Mense à Aillon le
Jeune

- Et
 À utiliser mon image
 À ne pas utiliser mon image

Si j'ai coché la case « utiliser mon image » :

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et
au droit au nom, **j'autorise Fondacio France à capter, reproduire et communiquer au
public les photographies et vidéos prises dans le cadre de ses activités (weekends,
sessions, stages, camps) sur les supports suivants : diaporama*, flyer*, dépliant*,
catalogue*, réseaux sociaux*, site internet*.**

** Rayer la mention si vous le souhaitez*

**Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une
exploitation des photographies et des vidéos susceptible de porter atteinte à la vie
privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies et les vidéos de la présente,
dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre
exploitation préjudiciable.**

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque
parution des photographies et vidéos sur simple demande. Il encouragera ses partenaires
à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet
objectif.

**Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à
aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.**

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.
Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution
expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à le.....en deux
exemplaires, dont un que vous conservez, et de bonne foi.

Signature précédée du nom et prénom :